



Vol. 14, no 2, Avril 2003

Actualités

JOURNAL DE LA FIIQ

Spécial élection

**Campagne
électorale
2003**



La santé



La famille



Les femmes et la pauvreté



L'État et la fiscalité



Pourquoi une analyse de la FIIQ de certains thèmes débattus sur la place publique pendant la campagne électorale?

Tout simplement parce que la Fédération, comme organisation syndicale, représentant plus de 45 500 membres confrontées quotidiennement à des problématiques qui sont présentement des enjeux électoraux, ne peut rester silencieuse ou spectatrice dans des débats aussi importants. La FIIQ n'est-elle pas l'outil collectif que les infirmières se sont donné pour mieux les défendre, les représenter et faire valoir leurs points de vue.

Ainsi durant la présente campagne électorale au Québec, plusieurs partis politiques s'affrontent et plusieurs thèmes y sont abordés par chacun d'eux. À partir des intérêts de la Fédération et des membres qui la composent, il a été décidé d'examiner le programme de l'Action démocratique du Québec (ADQ), du Parti libéral du Québec (PLQ), du Parti québécois (PQ) et de l'Union des forces progressistes (UFP) et d'y aborder les thèmes suivants : la santé, la famille, les femmes et la pauvreté ainsi que l'État et la fiscalité.

Nous vous proposons une analyse à la lumière des valeurs, des principes et des principales revendications qui ont guidé et guident toujours les actions de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec. C'est donc sans partisanerie, puisque la FIIQ n'est affiliée à aucun parti politique, que cette analyse comparative vous est présentée. Elle sera précédée d'un résumé des positions de la Fédération à partir des décisions prises en instance et des positions publiques et sera suivie de commentaires succincts.

Peu importe le gouvernement élu, la FIIQ continuera à porter haut et fort les revendications des membres et leurs aspirations en tant que femmes, travailleuses et infirmières.

Jennie Skene

Jennie Skene, présidente



Nos positions

Intervenante dans le milieu de la santé, la FIIQ a une responsabilité de premier ordre dans les débats entourant l'accessibilité, la gratuité, l'universalité et la qualité des services de santé. La FIIQ a toujours été présente lors des débats portant sur les choix à faire dans les services de santé et elle s'est fait un devoir de dénoncer les abus de toutes sortes.

La FIIQ s'est engagée, à cet égard, à promouvoir et à défendre le droit à la santé pour la population et, pour les infirmières, le droit de soigner dans le respect et la dignité. À plusieurs reprises et dans plusieurs dossiers, la FIIQ a pris des positions fermes (commission Clair, commission Romanow, comité Arpin, groupe de travail ministériel sur les urgences, planification de la main-d'œuvre infirmière, etc.)

Par ailleurs, la Fédération demande toujours que soient inclus dans la loi québécoise sur les services de santé et les services sociaux, les cinq grands principes de la Loi canadienne sur la santé, soit l'accessibilité, l'universalité, le caractère public, l'intégralité et la transférabilité.

La Fédération a toujours affirmé son attachement à un système public de santé et estime qu'il est faux de prétendre que le privé ferait mieux que le public. Pour tous les citoyens et les citoyennes, la FIIQ privilégie un financement équitable selon une formule progressive à partir de l'impôt sur le revenu.

La FIIQ croit que l'amélioration de la santé de la population ne peut se faire sans la promotion et la prévention en santé publique et sans intervention auprès des plus démunis-e-s.

De plus, les CLSC doivent être financés à la hauteur de la mission qui leur a été confiée et doivent jouer un rôle de premier plan dans la dispensation des services, entre autres, les soins à domicile.

Enfin, pour améliorer l'efficacité et la performance du système, la FIIQ revendique une meilleure utilisation des compétences des infirmières, une meilleure organisation du travail et elle est favorable au développement de nouveaux rôles pour les infirmières.

Santé programme des partis

Parti québécois (PQ)



Le PQ dit vouloir faire la promotion d'un système de santé public qui corresponde aux valeurs d'équité et de solidarité. Le Parti dit considérer injuste, inéquitable et inefficace de donner aux mieux nanti-e-s un meilleur accès aux soins de santé; c'est un choix de valeur. Le système de santé entre dans une phase de consolidation, quatre priorités sont retenues : la prévention, la gestion (1^{re} ligne, consolidation des CH), la réduction de l'attente, le financement.

Tout d'abord, le Parti québécois veut offrir une gestion moderne et efficace guidée par quatre principes : la prévention, le partenariat, la proximité et la performance :

- *la prévention* : un système de santé doit servir à maintenir la population en bonne santé. Le PQ s'engage à augmenter les sommes consacrées à la prévention et l'enfance sera ciblée.
- *le partenariat* : le PQ respectera l'autonomie professionnelle des médecins. En contrepartie, il demande leur participation à des activités médicales particulières, leur collaboration aux plans régionaux d'effectifs et leur participation aux Groupes de médecine de famille (GMF). Le PQ veut revoir les conditions de travail du personnel, rendre plus attrayants les postes permanents chez les infirmières et réviser leur définition de tâches afin de tirer le meilleur parti possible de leur expertise. Un dialogue sera institué avec l'ensemble des travailleuses et travailleurs du réseau et leurs représentant-e-s afin d'adapter les conventions collectives et de garantir plus de souplesse et de flexibilité dans l'organisation des services. D'autres partenariats seront consolidés. Le rôle des régies régionales sera renforcé, des efforts seront faits pour améliorer l'équité interrégionale. De nouvelles formules d'ententes seront exploitées, notamment l'implantation de cliniques affiliées de médecins spécialistes.
- *la proximité* : il faut miser sur la première ligne pour améliorer l'accessibilité. Le PQ veut investir pour améliorer l'accès aux services de première ligne :
 - implanter 300 groupes de médecine de famille (GMF);
 - offrir davantage de services en CLSC, étendre les heures d'ouverture sur 7 jours, soutenir les GMF et le virage prévention;
 - améliorer les soins à domicile et l'hébergement des personnes âgées.
- *la performance* : le PQ veut rendre la gestion des fonds publics plus transparente et conforme aux principes de la politique québécoise de la santé. Les différents types d'établissement du réseau devront se compléter. Les régies régionales et les établissements seront appelés à signer des contrats de performance; leurs résultats seront évalués notamment par des *bulletins de santé*.

La diminution de l'attente à l'urgence passe par trois actions majeures : l'amélioration des services de première ligne, un virage vers la prévention et la réduction des délais d'attente pour les services médicaux spécialisés. Le PQ veut consacrer des ressources adéquates à l'organisation du travail et au réaménagement des salles d'urgence.

Le PQ rappelle que la santé représente 40 % des dépenses. Le vieillissement, les médicaments et les technologies exercent des pressions considérables. Un financement stable et adéquat est nécessaire; il faut corriger le déséquilibre fiscal.

Parti libéral du Québec (PLQ)



**Parti
Libéral
du Québec**

Le PLQ a fait de la santé sa grande priorité. Il dit vouloir redonner aux Québécois et Québécoise un système de santé efficace et performant, donner au réseau sa flexibilité et favoriser l'initiative locale. Pour le PLQ, la complémentarité avec le secteur privé a trait à la production, la prestation et la gestion des services, sans référence au financement. Elle peut se traduire par l'achat de services auprès de cliniques privées, de professionnel-le-s, soit pour des services diagnostiques, de laboratoires ou de chirurgies. L'État demeure l'assureur principal.

Pour le PLQ, il faut une stratégie globale, axée sur le patient. Elle sera basée sur le partenariat public-privé où des services seraient offerts, par des fournisseurs privés, dans de meilleurs délais et à un meilleur coût, sans contribution directe de l'utilisateur. Le PLQ dit qu'il faut assouplir, décentraliser et accroître l'efficacité. Selon lui, il faut réinvestir dans un réseau réorganisé et pour concrétiser ce plan d'action, certaines mesures sont prévues :

- accorder la priorité aux problématiques: suicide, prévention des maladies, promotion de saines habitudes de vie;
- augmenter les admissions en soins infirmiers et recruter à l'étranger afin d'augmenter le nombre d'infirmières de 1 500 en 5 ans;
- amorcer une réorganisation majeure du travail : augmentation des ressources supplémentaires pour soulager les infirmières des tâches administratives; décentralisation, vers le niveau local, des clauses des conventions collectives relatives à l'organisation du travail; réduction du nombre d'unités d'accréditation syndicale; assouplir l'article 45 du Code du travail;
- adopter une Charte des droits et responsabilités du patient établissant que l'État, unique payeur et assureur, est responsable de l'accessibilité aux soins dans des temps opportuns;
- créer un poste de Commissaire à la santé indépendant du gouvernement, abolir les régies régionales et fusionner les établissements au niveau local, confier aux établissements, la coordination locale des services entre les cliniques/CLSC/CHSLD/CH, en réunissant des points de services pour assurer l'accès 24/7;
- lutter contre l'attente en ouvrant des salles d'opération et des lits;
- établir des partenariats public-privé dans différents domaines : soins palliatifs, personnes âgées, opérations et traitements divers et dans l'administration du réseau. Mettre en place une politique du médicament, un plan d'action en santé mentale, un Inforéseau, un plan d'organisation des ressources informationnelles; mettre en réseau établissements et cliniques;
- investir en soins à domicile (atteindre la moyenne canadienne à 83 \$/personne/année), en CHSLD, en centres jeunesse, en réadaptation; soutenir les aidantes naturelles, les organismes d'aide aux personnes toxicomanes, les maisons d'hébergement pour femmes violentées.

Campagne électorale 2003

Spécial

Union des forces progressistes (UFP)



La plate-forme électorale de l'UFP propose un programme en 14 points parmi lesquels se retrouvent :

- l'inscription des principes de la Loi canadienne sur la santé dans la législation québécoise;
- la mise sur pied d'un comité gouvernemental multidisciplinaire pour élaborer un programme de santé global. Pour l'UFP, l'État doit faciliter le développement d'autres formes de médecine et favoriser l'approche préventive;
- le réinvestissement massif immédiat de 10 milliards de dollars, en plus d'un réinvestissement important dans les services à domicile et un investissement dans les CLSC et les cliniques communautaires avec services accessibles 24h par jour;
- la sécurité d'emploi et la stabilité professionnelle des intervenant-e-s;
- l'arrêt de tous les projets de privatisation, des projets de financement public des cliniques privées et l'intégration de ces dernières dans le système public;
- l'établissement d'un régime public d'assurance médicaments accessible, universel et complètement gratuit pour les personnes à faible revenu. Elle propose l'imposition d'un contrôle du prix des médicaments brevetés et la limitation de la durée des brevets à cinq ans.



Le programme santé de l'ADQ a été revu à la suite du changement de porte-parole en janvier 2003. Trois orientations

guident l'ADQ dans son nouveau programme : « libérer le talent », additionner la contribution du privé, décentraliser et améliorer la gestion.

L'ADQ veut entre autres :

- élargir l'accès aux soins de première ligne en misant sur les cliniques privées et les coopératives de santé (rôle complémentaire des CLSC sans concurrence) et éliminer l'engorgement des urgences. L'ADQ veut créer un programme de formation spécialisée en soins infirmiers d'urgence;
- décentraliser graduellement, vers le palier local, la négociation des clauses normatives des conventions collectives et certains éléments de rémunération en fonction de changements de définition de tâches;
- additionner la contribution du privé de deux façons : la gestion privée avec un financement public et une gestion privée, avec un financement privé provenant de l'utilisateur;
- orienter le système sur la réduction de l'attente;
- stabiliser les dépenses en matière de médicaments. L'ADQ propose entre autres de limiter le remboursement de médicaments identifiés, par des études, comme étant non efficaces par rapport à leurs coûts;
- additionner la contribution du privé pour la prévention de l'obésité et des maladies qui en découlent;
- décentraliser et améliorer la gestion du système de santé : en réduisant la taille et le rôle du MSSS, en abolissant les régies régionales pour les remplacer par des directions régionales, en favorisant la mobilité du personnel dans une région et le regroupement d'unités d'accréditation syndicale sur une base régionale ou sous-régionale; en finançant les établissements de santé en fonction des épisodes de soins par un montant forfaitaire.

Nos commentaires

La santé représente un enjeu majeur de la présente campagne électorale, même si le PLQ est le seul parti politique à le reconnaître publiquement et en faire sa priorité numéro un. Le premier sujet à s'imposer, le développement de partenariats, est porteur de modifications fondamentales au système de santé. En fait, les partenariats supposent une réinterprétation du principe de gestion publique où l'État n'assume plus qu'un rôle d'assureur et délaisse la production des services.

Bien que les formules varient selon les partis politiques, l'affiliation des cliniques médicales spécialisées pour des interventions chirurgicales mineures et des services diagnostiques semble commune aux trois partis politiques. Seule l'UFP se démarque, prônant l'arrêt des projets de privatisation, des projets de financement public des cliniques privées et de l'intégration de ces dernières au système public. Le PLQ parle des soins, de l'administration, de la production, de la prestation des services. Le PQ, plus prudent, parle d'autres partenariats

sans les caractériser. Quant à l'ADQ, elle aborde la question des partenariats sous toutes ses formes : gestion des services, immobilisations, exploitation des établissements, interventions chirurgicales mineures, services diagnostiques. De plus, elle juge convenable que les gens paient les frais accessoires et administratifs ainsi que l'achat de médicaments.

Mais l'ADQ va au-delà des partenariats, elle s'engage clairement sur la voie de la privatisation par un financement privé de l'utilisateur. Elle est prête à additionner l'investissement privé pour moderniser les immobilisations et permettre à des regroupements d'investir pour bâtir et exploiter des établissements modernes. C'est donc l'investissement privé dans la construction des immeubles et, par la suite, la possibilité de défrayer le coût total des services de santé dans le privé. Elle va ainsi au-delà de ce que permet actuellement la Loi canadienne de la santé, sous prétexte de réduire l'attente. Au plan des valeurs, la proposition de l'ADQ vise à remplacer la solidarité sociale par le droit de choisir, par la liberté et par l'individualisme, par la marchandisation des services de santé. Bien que le PLQ ne soit pas aussi explicite à ce sujet, l'affirmation à l'effet qu'il reconnaît l'État comme unique payeur et assureur, balise l'accès au privé.

Pour le PQ, la première ligne constitue un axe d'amélioration de l'accessibilité. Il compte maintenir une offre diversifiée dans ce domaine, comptant autant sur les GMF que les sur CLSC. Ce qui n'est pas le cas pour l'ADQ qui, bien qu'elle valorise la concurrence d'une manière générale, ne souhaite pas voir les CLSC concurrencer les GMF. Quel rôle réserve-t-elle donc aux CLSC? Elle se garde bien de l'écrire. Le seul engagement pris par le PLQ à

propos de la première ligne concerne les soins à domicile, soit l'augmentation du per capita au niveau de la moyenne canadienne, sans toutefois préciser le modèle d'organisation des soins qu'il privilégie.

À propos de la régionalisation, deux partis politiques souscrivent à l'idée d'abolir les régies régionales et de les remplacer, dans le cas de l'ADQ par des directions régionales et de réunir les conseils d'administration de plusieurs établissements. Dans le cas du PLQ, il s'agirait plutôt de fusionner les établissements au niveau local et de leur en confier la coordination. Cette idée doit être mise en relation avec les propositions sur le rôle des régions qui établirait une nouvelle répartition des pouvoirs entre l'État central et les entités régionales.

La réorganisation du travail représente un enjeu important pour les travailleuses et travailleurs syndiqué-e-s. Trois des quatre partis se prononcent sur le sujet. Il s'agit pour le PLQ et l'ADQ de décentraliser au niveau local la négociation de certains aspects de la convention collective, de fusionner les accréditations syndicales et d'introduire la sous-traitance. L'ADQ va même jusqu'à dire qu'elle souhaite la mobilité du personnel au niveau régional et une rémunération différenciée en fonction de la définition des tâches. Il s'agit pour elle de « libérer le talent ». Au premier abord accrocheuse, cette expression n'en recèle pas moins un potentiel fort important de recul des droits collectifs dans les milieux de travail. Le PQ, plus prudent, parle d'adapter les conventions collectives et de garantir plus de souplesse et de flexibilité dans l'organisation des services. Il ne fait pas de doute que l'organisation du travail constitue un enjeu dans le réseau de la santé.



Campagne électorale 2003

Famille programme des partis

Parti libéral du Québec



**Parti
Libéral
du Québec**

Partant du constat que les familles portent un poids financier et social important, le programme du PLQ est fondé sur quatre mesures :

- donner des moyens financiers pour la famille par la révision de la fiscalité et la réduction de l'impôt des particuliers pour privilégier les familles à faible et moyen revenus avec enfants à charge. Il propose ensuite la reconnaissance de l'effort social des familles monoparentales; un révision majeure des programmes de soutien aux travailleuses et travailleurs à faible revenu ainsi que celle des programmes de formation et d'aide à l'emploi;
- augmenter le crédit d'impôt remboursable pour l'hébergement d'un parent en perte d'autonomie; des réinvestissements majeurs en soins à domicile; une déduction fiscale pour l'acquisition d'une maison intergénérationnelle; des crédits fiscaux remboursables aux parents d'enfants atteints d'une déficience;
- maintenir des services de garde à 5 \$ mais cette subvention sera considérée comme un avantage imposable pour les familles mieux nanties et développer de nouvelles places en garderies privées;
- encadrer les jeunes de façon plus adéquate.



Nos positions

La FIQ s'est impliquée dans le mouvement des femmes pour défendre des revendications liées à la famille. À cet égard, la Fédération a participé aux pressions exercées pour l'obtention d'une caisse québécoise d'assurance parentale et revendique toujours des congés parentaux accessibles à toutes les familles québécoises.

Quant à la conciliation travail-famille, la Fédération a suscité des débats à l'intérieur de ses rangs sur la nécessaire conciliation travail-famille-vie privée. De plus, la Fédération revendique des services de garde disponibles en dehors des heures d'ouverture traditionnelles pour répondre aux besoins des travailleuses et des travailleurs qui oeuvrent le soir et la nuit.

Union des forces progressistes

UFP

La plate-forme électorale de l'UFP propose l'adoption de mesures de conciliation travail-famille comprenant des horaires flexibles, des congés de maternité, de paternité et des congés parentaux payés à 100 % par une caisse-maternité avec contribution de l'employeur, sans perte d'acquis (ancienneté, postes, etc.), des services de garde gratuits et accessibles.



Le PQ fait de la conciliation travail-famille, un projet de société. Ce projet se définit par cinq axes :

- garderies à 5 \$: augmenter le nombre de places de 40 000 d'ici 2005 et favoriser l'allongement des heures d'ouverture en soirée et les fins de semaine. Il veut développer de nouvelles places en milieu scolaire et rendre ces services disponibles durant la semaine de relâche;
- congés parentaux : le PQ compte récupérer du gouvernement fédéral les ressources pour mettre en œuvre le régime de congés parentaux. Il veut offrir aux travailleuses et travailleurs autonomes un crédit d'impôt pour les congés de maternité ou d'adoption;
- du temps pour les familles : le PQ propose l'adoption d'une loi-cadre sur la conciliation travail-famille, visant la reconnaissance des parents et de celles qui s'occupent de leurs proches et incluant les principes d'une politique de soutien aux aidantes naturelles. Il veut aussi développer des programmes de soutien permettant aux entreprises d'offrir des horaires plus flexibles. Il souhaite rendre possible la semaine de quatre jours pour les parents d'enfants de moins de douze ans, qui conserveraient les avantages sociaux comme s'ils étaient à temps plein. Le PQ veut augmenter à trois le nombre de semaines de congés payés d'ici 2005;
- politique de l'après-école;
- solidarité entre les générations : le PQ veut transformer le crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent en crédit d'impôt pour aidante naturelle.

Nos commentaires

Principal thème de campagne du PQ, la conciliation travail-famille vise à « donner du temps » aux familles et à favoriser le maintien des femmes, surtout, sur le marché du travail. Le programme du PQ, composé d'une variété de mesures (garderies à 5 \$, congés parentaux, semaine de 4 jours, semaine de vacances supplémentaire) ne serait évidemment pas entièrement financé par le gouvernement, mais exigerait une contribution patronale dont l'ampleur estimée fait l'objet de débats. Il semble toutefois que ce programme réponde à un besoin. À l'opposé, le PLQ propose surtout des mesures fiscales, estimant que les familles portent un poids financier et social important.

Les services de garde sont l'enjeu d'un débat important. Trois visions sont proposées dans cette campagne électorale, soit de poursuivre la politique des garderies à 5 \$ (PQ), de maintenir les services de garde à 5 \$, mais de développer de nouvelles places dans le privé (PLQ) et de diversifier le choix pour les parents en introduisant des bons (ADQ) qui ont pour effet de *marchandiser* les services de garde. Le bon de garde risque d'avoir comme répercussion le retour au foyer pour les travailleurs et, surtout, les travailleuses à bas salaire, alors que des services de garde fiables et accessibles financièrement sont une garantie indispensable au droit des femmes au travail salarié et au droit à l'autonomie économique.*

Action démocratique du Québec



L'ADQ considère la famille comme une cellule fondamentale. Elle croit qu'il faut un nouveau partage des responsabilités entre l'État, la communauté et les citoyennes et citoyens. Elle croit que l'État doit prendre différentes mesures qui permettront d'accom-

pagner les familles dans leurs choix. Elle propose de :

- bonifier le congé parental : tout en continuant de réclamer le rapatriement du programme fédéral de congés parentaux, l'ADQ bonifiera le congé parental pour la naissance ou l'adoption d'un enfant;
- créer une banque de congés flottants : l'ADQ privilégie la création d'une banque de congés flottants, en partie rémunérée. Elle modifiera la Loi sur les normes du travail afin de faciliter l'exercice du droit pour une personne de s'absenter de son travail pour des obligations familiales. L'ADQ préconise une formule de congés non rémunérés et rémunérés en alternance;
- diversifier l'offre de services de garde : l'ADQ maintiendra les garderies à 5 \$ mais versera une subvention aux parents, sous forme de bon, lequel pourra être partiellement encaissé par les parents qui gardent leurs enfants;
- consolider le rôle des organismes d'aide familiale;
- favoriser la solidarité intergénérationnelle à la maison;
- appuyer l'initiative communautaire.



* DANDURAND, Renée B., «Une révolution pour la famille?», in PIOTTE, Jean-Marc, sous la direction de, *À droite toute! Le programme de l'ADQ expliqué*, Montréal, Éd. HMH, 2003, pp.173-189.



Femmes et pauvreté programme des partis

Union des forces progressistes

Nos positions

En tant qu'organisation composée majoritairement de femmes, la FIIQ reconnaît que l'avancement d'une société ne peut se faire sans la promotion des droits des femmes. Plus particulièrement, la FIIQ poursuit la lutte, pour contrer la pauvreté et la violence, déjà amorcée par le mouvement international des femmes et qui s'inscrit dans une lutte plus globale contre le néolibéralisme et contre une mondialisation qui fait fi des droits humains et des droits des femmes.

D'ailleurs dans le dossier violence, la Fédération s'est associée à plusieurs organisations pour dénoncer la violence faite aux femmes et s'est impliquée depuis plusieurs années pour contrer la violence que les infirmières subissent au travail. La FIIQ revendique l'instauration, dans chaque établissement de santé, d'une politique en vue de faire cesser toute forme de violence.

Après avoir revendiqué, avec d'autres organisations, et obtenu une Loi sur l'équité salariale, la FIIQ veut maintenant un règlement sur l'équité salariale pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic peu importe le parti qui sera porté au pouvoir.

UFP Dans le cadre de la lutte à la pauvreté, l'UFP préconise différentes mesures visant à lutter contre la pauvreté :

- mise en place d'un revenu minimum garanti, indexé, comme première étape vers le revenu de citoyenneté universel au-dessus du seuil de pauvreté;
- hausse immédiate du salaire minimum, tendant vers 10 \$ l'heure à court terme, avec indexation;
- adoption d'une loi-cadre pour l'élimination réelle de la pauvreté;
- construction d'un minimum de 8000 logements sociaux par année.

Par rapport à la pauvreté des femmes, l'UFP propose :

- l'accès plus facile aux études pour les femmes et particulièrement pour celles responsables de familles monoparentales et les femmes « sans chèque »;
- une contribution gouvernementale au Régime des rentes du Québec pour les parents au foyer, afin de reconnaître leur travail auprès de leurs enfants;
- la création de programmes d'accès à l'égalité incluant des quotas à l'embauche et à l'avancement, les mêmes mesures de protection pour les personnes à temps partiel et celles à temps plein; l'instauration de mesures de reconversion des heures travaillées et d'organisation du travail visant la création de postes à temps plein dans le cadre des revendications de diminution des heures de travail à 32 heures par semaine.

Pour l'UFP, les lois doivent être établies dans le respect des droits des femmes :

- révision de l'ensemble des lois ayant trait à la violence faite aux femmes et de la mise en application de ces lois afin d'assurer aux femmes le respect de leur droit à l'égalité, à la sécurité, à la dignité et à la protection de leur vie privée;
- réduction du temps de parrainage de 10 à 3 ans pour toutes les femmes immigrantes, sans aucune augmentation des exigences imposées au parrain;
- accès libre et gratuit à des services d'avortement et de contraception, dans toutes les régions.

Pour les femmes, l'UFP propose des programmes afin d'éliminer la violence, des mesures visant l'élimination de la discrimination et le respect des droits des femmes.

Parti québécois



**Parti
Québécois**

Le PQ compte déployer le plan d'action qui accompagne la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale d'ici 2005* et atteindre l'un des plus bas taux de pauvreté au monde d'ici 2010. Sur ce thème, le PQ se donne les objectifs suivants :

- assurer un revenu décent à celles et ceux qui ne peuvent travailler : fixer un revenu de solidarité, c'est-à-dire un seuil;
- donner un coup de pouce aux travailleuses-eurs à faible revenu : éliminer les écarts de traitement entre les personnes effectuant un travail semblable pour un même employeur; ajuster annuellement le niveau du salaire minimum;
- favoriser la réinsertion sur le marché du travail des personnes démunies;
- enrichir les parcours formation-emploi offerts aux jeunes.

Le programme du PQ prévoit un virage prévention en matière d'aide aux familles. Il compte adopter un plan d'action pour lutter contre la pauvreté des enfants. Finalement, le PQ reconnaît la richesse du milieu communautaire et veut consolider son action.

Parti libéral du Québec



**Parti
Libéral
du Québec**

Une seule mesure de la plate-forme du PLQ concerne ce thème, soit celle d'augmenter les gains associés au passage vers le travail en laissant de l'argent dans les poches de celles et ceux qui désirent participer à la croissance. Ainsi, le PLQ veut :

- procéder à une révision majeure des programmes de soutien aux personnes à faibles revenus;
- intégrer toutes les mesures d'incitation au travail au sein d'un seul programme fondé sur la participation au marché du travail. Le PLQ veut investir 390 millions de dollars dans cette mesure.

Action démocratique du Québec



Le programme de l'ADQ, en matière de sécurité du revenu, vise d'une part à encourager les prestataires de l'assistance-emploi à travailler, et d'autre part, à donner aux prestataires l'occasion d'aider. Deux propositions y sont associées :

- progresser vers un revenu minimum du citoyen;
- demander à une variété d'organismes publics et communautaires de fournir aux prestataires de l'assistance-emploi des occasions de rendre service à leur communauté et en particulier à leurs concitoyennes et concitoyens malades, âgé-e-s ou démuné-e-s.

Nos commentaires

L'UFP possède le programme le plus développé en ce qui a trait à la lutte à la pauvreté et concernant la condition des femmes, qu'il s'agisse de violence ou de discrimination. Les mesures abondent.

La question du revenu minimum est traitée par tous les partis. L'UFP propose un revenu de citoyenneté; le PQ un revenu de solidarité; le PLQ et l'ADQ, une formule équivalant à un impôt négatif c'est-à-dire un revenu minimum à toute personne dont l'ensemble des revenus se situent sous un certain seuil.

Ce revenu minimum n'est ni universel, ni inconditionnel; il nécessite un seuil de revenu minimum. Cette mesure vise à lutter contre la pauvreté des personnes à faible revenu et à inciter au travail les personnes assistées sociales. Par contre, aucun minimum n'est garanti aux personnes ne travaillant pas du tout. Les principales perdantes de l'introduction de cette formule seraient les personnes sans emploi. Une telle mesure favoriserait la diminution du salaire minimum, entraînerait la précarisation du travail et rendrait plus flexible la notion de salaire. En somme, elle

n'améliorerait en rien la situation des personnes pauvres.

En matière de sécurité du revenu, si le PQ propose de mettre en application le plan d'action qui accompagne la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale d'ici 2005, l'ADQ veut donner des «occasions d'aider», autre manière pour imposer le bénévolat obligatoire, c'est-à-dire lier l'octroi d'une prestation à l'obligation de travailler sans salaire en retour.

Seuls le PQ et l'UFP parlent d'accroître le salaire minimum, unique moyen pour les travailleuses et travailleurs pauvres d'améliorer leurs conditions de vie.

État et fiscalité programme des partis

Campagne électorale 2003

Spécial



Nos positions

Que ce soit par ses orientations ou encore par ses méthodes d'action, la FIQ s'engage sur le terrain des luttes syndicales, sociales et économiques à promouvoir une société qui reconnaisse la primauté des droits humains sur les impératifs économiques et qui soit à la recherche d'une plus grande justice, d'une répartition plus équitable des richesses et des pouvoirs.

En ce sens, la FIQ exige que l'État assume ses responsabilités. L'État doit garantir plus de justice sociale, réduire les iniquités, entre autres en redistribuant les richesses. Le système de santé, le système d'éducation, l'aide à la famille, la lutte contre la pauvreté sont autant de problématiques pour lesquelles un État doit investir au niveau des ressources humaines et financières. L'État ne peut se désengager de ses responsabilités, il doit disposer des structures et des ressources nécessaires pour répondre à ces besoins.

La FIQ s'est déjà publiquement opposée à une baisse d'impôts des particuliers, non pas parce qu'elle est contre les réductions d'impôts mais plutôt parce qu'il est trop tôt pour le faire. L'atteinte du déficit zéro et les compressions budgétaires faites pour y arriver notamment dans les services de santé et les services sociaux ont eu des conséquences dramatiques tant pour les travailleuses et les travailleurs que pour la population. La Fédération croit que les sommes dégagées par l'État doivent servir à combler les besoins financiers dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la création d'emplois, à lutter contre l'exclusion des jeunes et à rechercher des solutions pour les autres problèmes sociaux. Le Québec ne peut se permettre de réduire ses revenus fiscaux quand il y a tant à faire aujourd'hui.

Parti québécois



Le PQ a adopté comme thème de campagne électorale *Restons forts*. Il reconnaît que la présence et l'intervention de l'État est nécessaire et qu'il doit jouer un rôle actif dans le développement économique. Il souhaite un gouvernement moderne, plus efficace, léger, flexible, décentralisé, qui offre des services de meilleure qualité et accessibles rapidement grâce à une fonction publique compétente et indépendante du pouvoir politique. Pour le PQ, un gouvernement moderne joue un rôle de partenaire. Il envisage donc le rôle de l'État articulé autour de quatre idées :

- le principe de prévention dans les différentes sphères de la vie;
- le partenariat permettant l'émergence d'un nouveau contrat social;
- la proximité, c'est-à-dire la décentralisation vers les régions;
- la performance, c'est-à-dire des services offerts au meilleur coût possible.

Le PQ fait le pari de la mondialisation en appuyant les ententes de libre-échange sur une mondialisation équitable et socialement responsable qui respecte la souveraineté des nations, préserve l'environnement, favorise le partage des richesses, protège les droits fondamentaux du travail dans les ententes commerciales.

En matière de fiscalité, le PQ mise d'abord sur la croissance économique et sa stratégie économique est axée sur quatre volets, dont celui de la main-d'œuvre. Il veut doter le Québec d'une politique nationale du travail et d'un nouveau contrat social pour le maintien et le développement d'emplois de qualité et de protections sociales adéquates.

Par la poursuite de l'équilibre budgétaire, le PQ croit qu'il sera possible de ramener le poids de la dette à 25 % au tournant de la décennie. Ce n'est qu'ensuite qu'il conviendra d'accentuer les efforts de remboursement pour passer sous la barre des 15 % en 2025.

La priorité du PQ est donc la prévention et l'amélioration des services publics et leur accès à tous et toutes, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du soutien aux familles. Ce n'est que dans la seconde partie d'un éventuel mandat que le PQ propose de réduire les impôts des contribuables en fonction de la croissance économique.



L'ADQ a adopté le thème *Pour un gouvernement responsable*. À partir des valeurs de liberté et de responsabilité, l'ADQ vise à réduire le poids de l'État dans l'économie, réduire la taille de la bureaucratie et le nombre de structures gouvernementales. Sa vision de l'État en est une basée sur trois idées maîtresses :

- rendre les gens autonomes, les laisser choisir et « libérer le talent » des employé-e-s de l'État et des entrepreneurs;
- gouverner en fonction du long terme;
- gouverner en fonction de la « majorité silencieuse ».

Divers changements sont nécessaires pour réaliser ce rôle de l'État, dont le gouvernement en ligne, les ressources réaffectées aux services à la population, la révision systématique des programmes, remplacer le principe d'emploi garanti à vie dans la fonction publique par un principe de permanence, accompagné d'une prime de séparation, améliorer le rapport performance-coût et introduire la concurrence dans les services publics, notamment en santé.

Finalement, l'ADQ entend appuyer le rayonnement des institutions et entreprises à l'étranger afin qu'elle se taillent une place dans l'économie mondiale. Elle veut approfondir la tradition québécoise en aide humanitaire internationale.

Pour l'instant, l'ADQ a abandonné l'idée d'un taux d'imposition unique. Elle compte alléger le fardeau fiscal des particuliers et réduire les dépenses fiscales. Elle vise à dégager une marge de manœuvre d'au moins cinq milliards de dollars d'ici 2008-2009, d'une part, par la réduction de l'ensemble des dépenses de programmes et des dépenses fiscales, dont les gains de productivité résultant de la décentralisation de conventions collectives, la substitution de médicaments coût-efficaces à l'assurance médicaments et d'autre part, par la croissance des revenus autonomes.

Le cadre financier de l'ADQ prévoit un taux de croissance annuelle maximum des dépenses de santé de 4,6 %, il essaiera de le réduire. De plus, ce cadre financier exprime trois grands choix politiques :

- accorder autant d'importance au bien-être futur qu'au bien-être immédiat;
- maintenir les crédits au développement de places en centres de la petite enfance et consacrer aux familles la très grande partie du développement budgétaire. En santé, la réduction des coûts découlant de la participation du privé à l'offre de services, ainsi que celle des coûts découlant de l'ouverture du secteur au financement privé permettront de financer, en rythme de croisière, la formation et l'embauche d'infirmières et de préposés additionnels. Des coûts de transition non récurrents de 200 millions sont prévus;
- réduire la dette totale de 10 milliards de dollars en cinq ans.

Parti libéral du Québec



**Parti
Libéral
du Québec**

Le PLQ fait campagne sous le thème *Réinventons le Québec*. Les valeurs qu'il prône sont notamment celles des libertés individuelles, de la justice sociale, du respect de la société civile et de la démocratie. Bien qu'il soit d'avis que l'État ne doit pas être réduit à des tâches de gendarmerie et d'entretien de routes, il propose d'actualiser le « modèle québécois », c'est-à-dire réinventer le rôle de l'État, le recentrer, le rendre plus efficace, plus transparent, moins coûteux.

Six priorités d'action sont définies afin de réduire les ministères, les organismes et les sociétés d'État, de maintenir le déficit zéro et établir un plan de réduction du taux de l'endettement, de décentraliser le pouvoir de décision et déléguer des responsabilités, de gérer les ressources humaines en favorisant le développement des compétences et l'accomplissement personnel et professionnel.

En matière de fiscalité, le PLQ poursuit trois objectifs : ramener, sur une période de cinq ans, le fardeau fiscal à celui de la moyenne canadienne; améliorer le niveau de vie; récompenser l'intégration au marché du travail et valoriser l'effort. Pour les atteindre, des priorités d'action sont mises de l'avant, dont :

- réduire les impôts de 27 % en 5 ans;
- valoriser le travail et réinvestir dans le capital humain;
- simplifier la fiscalité des entreprises;
- alléger la réglementation en matière économique et fiscale. Révision globale des lois québécoises du travail pour rendre le marché du travail plus flexible, notamment : assouplir l'article 45 du Code du travail pour faciliter le recours à la sous-traitance;
- faire des partenariats public-privé un levier de développement : les collaborations pouvant aller de la gestion d'infrastructures à la dispensation directe de services aux citoyens et citoyennes.

Il propose d'allouer 5,1 % à la croissance des coûts du système de santé, puis réinvestir chaque année pour permettre un redéploiement du réseau de la santé et des services sociaux.



L'UFP porte comme valeur la solidarité internationale et refuse la mondialisation néolibérale. Ainsi, elle dit non aux privatisations, aux dérèglementations et à la libéralisation. Elle rejette les traités de libre-échange comme l'ALENA et la ZLEA. Elle propose l'annulation des dettes extérieures des pays du Tiers-Monde, l'encadrement des marchés financiers et l'imposition de la taxe Tobin. Elle fait la promotion d'une économie alternative basée sur le développement durable, équitable, coopératif, écologique et solidaire.

L'UFP propose que le Québec affirme, sans équivoque, la préséance de l'État sur les acteurs économiques et la reconnaissance de la primauté des droits politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux des citoyens et citoyennes sur les pratiques des entreprises.

En matière de fiscalité, la plate-forme électorale de l'UFP propose :

- l'établissement d'une fiscalité véritablement progressive;
- la révision à la hausse de la taxation sur le capital, sur les profits et sur les biens de luxe;
- l'abolition des paradis fiscaux;
- la révision complète des abris fiscaux;
- l'augmentation des impôts sur les profits des entreprises;
- l'imposition des grandes fortunes;
- la révision des droits de succession;
- le rééquilibrage des revenus fiscaux entre les individus et les entreprises; l'élimination des taxes sur les vêtements et accessoires de première nécessité destinés à la petite enfance;
- une seule enveloppe budgétaire globale regroupant l'ensemble des budgets publics administrés par le ministre de la Santé, que cette enveloppe soit répartie entre les régions en fonction des caractéristiques démographiques, d'indicateurs de besoins de santé et de bien-être et en tenant compte des coûts différenciés de production de services;
- le salariat des médecins.

Nos commentaires

L'idée de revoir le « modèle québécois » se discute depuis l'élection de 1998 et s'inscrit dans la montée des politiques néolibérales à l'échelle mondiale. Le néolibéralisme, qui affirme vouloir donner libre cours aux forces du marché, n'a que faire d'un filet de sécurité sociale. Il prône un État minimal.

Les visions s'opposent en cette matière plus qu'en toute autre, et c'est probablement sur ce terrain que se situe le véritable enjeu de cette élection. L'UFP et le PQ laissent à l'État un important rôle d'intervention, aussi bien au niveau du développement économique que de la redistribution de la richesse et de la politique sociale. Il en va autrement des deux autres formations politiques.

Le projet de l'ADQ est celui qui va le plus loin. Il ne s'agit plus d'une révision du modèle québécois, mais plutôt du remplacement de ce modèle par un état néolibéral puisqu'il met au rancart des valeurs de solidarité, de redistribution de la richesse, mais aussi certains droits économiques et sociaux, pour les remplacer par les valeurs de liberté, d'autonomie, des choix individuels, et, ultimement, la marchandisation des services publics (santé, éducation, services de garde). Les options en matière de fiscalité découlent donc de ces choix sociaux. Pour le PLQ, sans aller aussi loin dans la redéfinition du modèle québécois, il diminue le financement de l'État et par conséquent son rôle.

En matière de fiscalité, l'UFP se démarque en proposant notamment d'établir une fiscalité véritablement progressive. Elle adopte une approche fiscale cohérente avec les besoins financiers nécessaires pour financer les grandes missions de l'État qu'il favorise, mais il ne soumet pas de cadre financier. Le PQ, tout en maintenant le « déficit zéro », veut donner la priorité à la prévention et à l'amélioration des services publics.

Pour le PLQ et l'ADQ, la diminution de l'impôt constitue un élément fondamental de leur programme électoral. L'ADQ compte sur la contribution du privé dans le secteur de la santé, sur la réduction des dépenses de programmes et les gains de productivité issus de la décentralisation des conventions collectives. Le programme du PLQ n'est pas aussi clair, mais il parle de modifier l'article 45 du Code du travail pour permettre la sous-traitance et d'établir des

partenariats public-privé. Toutefois, l'objectif ultime des deux formations politiques diffère : le PLQ vise l'amélioration du niveau de vie, tandis que l'ADQ cible plutôt le remboursement de la dette.

En matière de dette publique, deux positions : d'un côté, le PLQ et le PQ affirment vouloir respecter le « déficit zéro » ; l'ADQ veut investir la moitié de son éventuelle marge de manœuvre au remboursement de la dette. Selon certains économistes, l'obsession du remboursement de la dette n'est pas justifiée, on ne peut aborder la dette collective de la même manière qu'une dette individuelle. Les économistes ont mis au point une « comptabilité de génération », selon laquelle le Canada serait en équilibre.

Le plan Legault avait évalué en décembre dernier qu'il fallait investir dès maintenant 1,8 milliard de dollars et par la suite, 5,2 % par année pour faire face aux coûts du système et aux coûts spécifiques au secteur de la santé. La proposition de l'ADQ ne rencontre pas ces évaluations. Il est bien évident que le PLQ et l'ADQ comptent sur un financement privé et, dans le cas de l'ADQ, sur des frais aux usager-ère-s. L'idée d'une caisse-santé, issue du rapport Clair et reprise par le PQ, est une idée avec laquelle la FIIQ a déjà exprimé son désaccord. La régionalisation des budgets de la RAMQ proposée par l'UFP est appuyée depuis longtemps par le mouvement syndical. Elle constitue, selon la Fédération, un moyen efficace pour solutionner l'important problème, pour ne pas dire l'insurmontable problème, de la répartition des médecins sur le territoire du Québec.



FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

POSTE-PUBLICATION
Convention 40007983



Campagne électorale 2003...

Les programmes électoraux de chacun des partis politiques, disponibles sur les sites Internet, ont servi de sources documentaires pour cette publication.

Cette brochure est le résultat d'une collaboration du secteur Santé, Lucie Mercier et du service Communication-information, Micheline Poulin et Danielle Couture.

■ ■ ■ L'écart entre les projets de société des différents partis en lice est tel, que l'élection qui s'annonce pourrait bien revêtir un caractère historique. Il y a des décennies, nous semble-t-il, que l'écart n'a pas été aussi important.

Les projets politiques libéral et adéquiste contiennent à plusieurs égards des ressemblances dont les plus frappantes sont certainement l'importante diminution des impôts, le remboursement de la dette, l'abolition des régies régionales, la négociation locale de certains aspects de la convention collective, l'assouplissement de l'article 45 du Code du travail, la fusion des programmes sociaux, la contribution du privé. Il s'agit, pourrait-on dire, de deux partis appartenant à une même famille politique puisqu'on y sent une même influence, celle du libéralisme économique, voire du néolibéralisme.

Contrairement à d'autres élections où l'enjeu était la question nationale et l'accès ou non à la souveraineté, le véritable enjeu de cette élection n'est pas, comme certains partis le prétendent seulement la santé, la conciliation travail-famille ou la décentralisation, mais bien plus fondamentalement le type de société dans laquelle nous voulons vivre. La vision des différents partis politiques sur le rôle de l'État est porteuse du projet de société en devenir.

Siège social

2050, de Bleury, 4^e étage, Montréal (Québec) H3A 2J5
(514) 987-1141 Téléc. (514) 987-7273

▼ ADRESSE DE RETOUR

Bureau de Québec

1260, bd Lebourgneuf, # 300, Québec (Québec) G2K 2G2
(418) 626-2226 Téléc. (418) 626-2111

Site internet : www.fiiq.qc.ca ● Courriel : info@fiiq.qc.ca